Instituut van de Bedrijfsrevisoren
Institut des Réviseurs d'Entreprises
Koninklijk Instituut - Institut royal

COMMUNICATION AUX RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Le Président

Correspondant	Notre référence	Votre référence	Date
sg@ibr-ire.be	SQ/SVA		Le 7 août 2009

Chère Consœur,
Cher Confrère,

Concerne : **Questionnaire de l'UCM et la FVIB sur la pratique sociale des employeurs-professions libérales**

Dans le cadre de la mise en place de la commission paritaire relative aux professions libérales (la CP 336), l'UCM et la FVIB (UNIZO), en tant qu'organisation représentative des professions libérales siégeant au sein de la CP 336, souhaitent connaître la pratique sociale au sein de notre profession. En effet, lors de la première réunion d'installation de la CP 336, les syndicats ont déjà signalé que lors de la prochaine réunion, ils viendraient avec leur cahier de revendications. Il est dès lors important de pouvoir s'y préparer en connaissance de cause.

Je vous invite par conséquent à répondre au questionnaire préparé par l'UCM et la FVIB qui est accessible via le lien suivant :
http://www.eSurveysPro.com/Survey.aspx?id=5338cb7d-940c-44cc-9e96-9bcb916c52c5.
Répondre à ce dernier ne vous prendra que quelques minutes.

En outre, l'UCM et la FVIB garantissent la confidentialité des réponses et des données. Le traitement de l'enquête sera réalisé par leurs soins.

L'enquête sera clôturée le 31 août prochain.

En vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de mes salutations confraternelles.

Pierre P. BERGER

Rue d'Arenbergstraat 13
Brussel B-1000 Bruxelles
TEL.: 02 512 51 36
FAX: 02 512 78 86
e-mail: info@ibr-ire.be
Bank/Banque: 000-0039236-48

Créé par la loi du 22 juillet 1953
Opgericht bij wet van 22 juli 1953